

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Brabant wallon

Parc du college Notre-Dame de Basse-Wavre

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Brabant wallon
Parc du college Notre-Dame de Basse-Wavre

Nom du jardin	Parc du college Notre-Dame de Basse-Wavre
Nom ancien	Séminaire de Basse-Wavre
Date de création	XIX ^e siècle ; début du XX ^e siècle (jardin marial)
Province	Brabant wallon
Arrondissement	Nivelles
Commune	Wavre
Coordonnées	rue du Calvaire, 4 ; 1300, Wavre ;
Localisation	Latitude : 50.7243697 Longitude : 4.62518190000003

Historique

Dépendance de l'abbaye d'Afflighem au XI^e siècle et lieu de pèlerinage, le prieuré de Basse-Wavre connaît - comme la plupart des abbayes - des périodes de malheur alternant avec des épisodes de prospérité. Ceux-ci permettent au XVII^e siècle la construction du prieuré (aujourd'hui disparu), de l'église et de la ferme (toujours en place). Dès cette époque, la Dyle détournée par les moines pour les besoins d'un moulin ceinture la propriété. En 1839, le prieuré fait place au petit séminaire de Basse-Wavre occupé actuellement par le collège Notre-Dame. Le bâtiment présente des façades en brique d'inspiration néo-gothique, rythmées de bandeaux et d'éléments décoratifs en pierre calcaire, de pignons et de lucarnes à gradins et d'une flèche avec lanterneau. La façade arrière montre une rotonde axée et une chapelle latérale, marquant la filiation catholique du collège dans l'esprit du XIX^e siècle. Le parc contemporain comprend quatre parties distinctes de styles et de vocations différents. Dans la première, au sud, un ancien vivier, asséché au début du XX^e siècle, a fait place à un jardin marial. De ce dispositif, il ne reste que la butte et un chemin de croix rythmant la promenade circulaire sous le couvert de la végétation. Un deuxième espace, dans l'axe de la cour d'honneur, présente un aménagement régulier en relation avec le bâti environnant. Celui-ci comprend une large pelouse divisée par un cheminement en croix, dont le centre est occupé par un parterre de gazon agrémenté de rosiers. Des topiaires marquent l'aboutissement des chemins. Au sud de cet aménagement, à l'emplacement du potager, à une suite de parcelles de culture bordées de haies de buis, succède une remarquable charmille en berceau et quelques alignements de vieux fruitiers. A l'est, une vaste prairie est contournée par un chemin de ceinture ombragé par les couronnes des grands arbres.

Description

Éléments architecturaux : Eglise baroque en brique et pierre blanche présentant une tour axiale et des bas-côtés avec pignon à volutes. Plusieurs bâtiments scolaires, construits depuis la création du séminaire en 1839, occupent la propriété juxtaposant les styles, les gabarits et les fonctions (classes, hall de sport, chapelle, ...). Vestiges d'une ferme (millésimée 1662) utilisés comme remises. A l'angle sud-ouest, petite chapelle néo-gothique en brique avec pignon à gradins et fenêtres ogivales. Dans le jardin marial, grotte de rocaille aménagée dans la butte du Golgotha, récemment fermée.

Éléments mobiliers : Plusieurs statues dont un Sacré-Coeur et une Vierge. Plusieurs socles en pierre calcaire dont les inscriptions gravées commémorent la famille Navez au XIX^e siècle. Au sud, deux piliers carrés en brique et pierre marquent l'entrée principale. Les panneaux de la grille sont fixés à un soubassement en pierre.

Éléments végétaux : Dans le parc marial au sud subsistent quelques vieilles boules d'if (*Taxus baccata*) bordant le chemin de croix ; alignement d'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*). A l'ouest, dans le parc devant l'Institut, deux boules d'if (*Taxus baccata*), remarquable charmille (*Carpinus betulus*) traitée en berceau sur plus de cent mètres, nombreux parterres bordés de buis (*Buxus sempervirens*) et présence d'alignements de vieux fruitiers. Dans la large pelouse axiale, à la croisée des chemins la divisant en croix, sept boules de buis (*Buxus sempervirens*). Au fond de cette perspective, longeant la Dyle, portions d'un alignement de marronnier (*Aesculus hippocastanum*). A l'angle nord de cette pelouse, une importante boule de buis (*Buxus sempervirens*). A l'arrière des bâtiments (à l'est), deux chênes d'Amérique (*Quercus rubra*). En fond de propriété, trois hêtres pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un alignement de tilleul argenté (*Tilia tomentosa*) et un alignement de platane (*Platanus occidentalis*).

Potager : Au sud, l'organisation de l'ancien potager divisé en trois parcelles bordées de haies de buis a été récemment simplifié. Les deux parcelles autrefois destinées à la culture maraîchère ont été remplacées par des gazons alors que la troisième est toujours réservée à la culture d'arbustes à petits fruits rouges. Le jardin fruitier ne comporte plus que quelques alignements de hautes tiges isolant l'espace de culture du jardin d'agrément.

L'eau : L'eau tient une place importante dans la propriété. La Dyle longe ses limites au sud et à l'est tandis qu'un ancien bras d'eau la borde à l'ouest et au nord. Plusieurs passerelles permettent de franchir les bras d'eau.

État de conservation : Devant le bâtiment, le jardin régulier a été simplifié : les chemins en croix sont réduits, de nombreux parterres et motifs floraux ont disparu ainsi que certains topiaires d'angle. Les carrés de gazon ornés de topiaires et de plates-bandes fleuries aux pieds ont disparu. L'étude iconographique révèle l'existence d'un petit vivier à l'emplacement du potager ; ce vivier n'existe plus vers 1770 car la carte de Ferraris (1770-1777) atteste sa transformation en zone de culture. Derrière le bâtiment, la topographie permet de supposer la disparition d'un parterre traité en léger bowlingrin. De nombreux arbres ont disparu lors des tempêtes des années 1990. Un rajeunissement des hautes tiges a depuis été entamé. Depuis le début du XX^e siècle, un parc marial a été aménagé à l'emplacement d'un ancien vivier.

Maintenance : La simplification des différents espaces du parc permet une gestion et un entretien mieux adaptés à l'affectation actuelle de la propriété. La charmille fait l'objet d'une attention toute particulière. Les chemins en croix axés sur la façade principale devraient être redessinés.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 95/2

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 40/1 (Wavre) Impr. coul. 1933

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 40/1

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 40/1/2

Autre(s) source(s) cartographique(s) :

Carte figurative du prieuré et du moulin de Basse-Wavre dressée vers 1650-1660 à l'occasion des essais de canalisation de la Dyle, reprod. dans MARTIN J., « Les moulins à eau de Basse-Wavre et les papeteries du XIX^e siècle », *Wavriensia*, t. 41, n^o 1, 1992, p. 4 (Archives de la Ville de Louvain, doc. n^o 3867).

Plan figuratif du moulin de Basse-Wavre avec la Dyle et la fausse eau ainsi que les écluses construites pour la canalisation, reprod. dans *Ibidem*, p. 5.

Plan des bâtiments de la papeterie de Basse-Wavre vers 1860, extr. du plan Popp, dans *Ibidem*, p. 6.

Aéro Atlas, pl. 115.

Iconographie

Autre(s) source(s) iconographique(s) :

Gravure par Harrewijn reproduite dans LE ROY Jacques, *Topographia historica Gallo-Brabantiae [...]*, Amsterdam, 1692.

Séminaire de Basse-Wavre, jardin. Carte postale n/b, s.l., s.d.

Petit séminaire de Basse-Wavre. Carte postale n/b, éd. Thill, s.l., s.d.

Collège Notre-Dame de Basse-Wavre, vue aérienne. Carte postale coul., éd. Thill, s.l., s.d.

Bibliographie

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. MARDAGA, 1972 à 1997, vol. 2, p. 603.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : 7 hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Didier Hoyos / Katrien Depicker

Date de création de la notice : 1999-02-23

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Plan libre